

8) Grande Surface Alimentaire - Petit supermarché (400 m² ≤ surface de vente < 1 000 m²)

I. Périmètre

Les activités des grandes surfaces alimentaires - Petit supermarché concernent les secteurs d'activités de la section G de la nomenclature NAF suivants :

- 47.11D - Supermarchés (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire, réalisant un chiffre d'affaires alimentaire supérieur à 65% des ventes, en magasin d'une surface de vente comprise entre 400 et 2 500 m²) ;
- 47.11E - Magasin multi-Commerce (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire, réalisant un chiffre d'affaires alimentaire inférieur à 65% des ventes, en magasin d'une surface de vente comprise entre 400 et 2 500 m²)

La segmentation de la catégorie Petit supermarché est déclinée de la façon suivante :

- GSA - Petit supermarché - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
- GSA - Petit supermarché - Zone de préparation - Température dirigée froid positif
- GSA - Petit supermarché - Zone de préparation - Cuisson
- GSA - Petit supermarché - Zone de vente - Primeur
- GSA - Petit supermarché - Zone de vente - Produits frais et surgelés
- GSA - Petit supermarché - Zone de vente - Produits de grande consommation : épicerie, boissons, produit d'entretien de la personne et de la maison
- GSA - Petit supermarché - Zone de vente - Textile, bazar, maison et bricolage
- GSA - Petit supermarché - Zone de vente - Electroménager et média
- GSA - Petit supermarché - Accueil et zone de caisses
- GSA - Petit supermarché - Réserve et Drive - Froid négatif
- GSA - Petit supermarché - Réserve et Drive - Froid positif
- GSA - Petit supermarché - Réserve et Drive - Température ambiante
- GSA - Petit supermarché - Zone technique de compactage des déchets
- GSA - Petit supermarché - Valeur par défaut

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) », « Zone de préparation - Température dirigée froid positif », « Zone de préparation - Cuisson », « Réserve et Drive - Température ambiante » et « Zone technique de compactage des déchets », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les sous-catégories « Réserve et Drive - Froid négatif » et « Réserve et Drive - Froid positif », aux heures de maintien en température de froid négatif ou positif de ces réserves ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des rayons, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour les sous-catégories « Zone de préparation - Température dirigée froid positif » et « Zone de préparation - Cuisson » :
 - La densité énergétique moyenne **DE_reelle** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.
- Pour la sous-catégorie « Zone de vente - Produits frais et surgelés » :
 - Les mètres linéaires de meubles de froid positif **L_pos** (ml), correspondant à la somme des longueurs en mètre linéaire des meubles de froid positif.
 - Les mètres linéaires de meubles de froid négatif **L_neg** (ml), correspondant à la somme des longueurs en mètre linéaire des meubles de froid négatif.
- Pour la sous-catégorie « Accueil et zone de caisses » :
 - La Surface de Plancher par caisse **SDP_par_Caisse** (en m²/caisse), correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de caisses.
- Pour la sous-catégorie « Réserve et Drive - Température ambiante » :
 - Le ratio **Surf_réservé** (%) de la surface de réserve en température ambiante par rapport à la surface de vente de la catégorie, correspondant à la surface du magasin excepté les zones de réserve.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie “GSA - Petit supermarché - Administration et bureaux (Bureaux Standards)” »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE	Part_USE_variable= 0,77												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées				3 120			Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_étalon				3 120	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m ² /poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ				18			Surface de plancher par poste étalon (m ² /poste) Surf_poste_étalon Taux d'occupation étalon (%) T_occ_étalon				18	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées_étalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occ_étalon) x (Surf_poste_étalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_étalon) / Nb_h_ouvrées_étalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_étalon** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - **Nb_h_ouvrées_étalon**) / **Nb_h_ouvrées_étalon** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Petit supermarché - Zone de préparation - Température dirigée froid positif" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52					

Composante USE	Part_USE_variable = 0,95											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Valeur de référence associée à la USE étalon											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an)											2 600
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Nb_h_ouvrées											294
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	Densité énergétique moyenne (kWh/m ² /an) DE _{réelle}											294
	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/Nb_h_ouvrées _{étalon}											

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2600 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 8 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Petit supermarché - Zone de préparation - Cuisson" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52					

Composante USE	Part_USE_variable = 0,97											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Valeur de référence associée à la USE étalon											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an)											2 600
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Nb_h_ouvrées											537
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	Densité énergétique moyenne (kWh/m ² /an) DE _{réelle}											537
	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/Nb_h_ouvrées _{étalon}											

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2600 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 8 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Petit supermarché - Zone de vente - Primeur" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					

Composante USE	Part_USE_variable = 0,62											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Valeur de référence associée à la USE étalon											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an)											5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Nb_h_ouvrées											
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	Pas de modulation surfacique											
	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/Nb_h_ouvrées _{étalon}											

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Petit supermarché - Zone de vente - Produits frais et surgelés" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m			66	64			58	67	60				51
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m				65			61	65	56				

Composante USE	USE étalon = 1298 kWh/m ² /an	Part_USE_variable = 0,97
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Mètres linéaires meubles froid positif (ml) L_pos Mètres linéaires meubles froid négatif (ml) L_nég	Pas de valeur étalon
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	Si L_pos ou L_nég est déclaré : USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x $\frac{L_{\text{pos}} \times P_{\text{pos}} + L_{\text{neg}} \times P_{\text{neg}}}{Ref_{\text{pos}} \times P_{\text{pos}} + Ref_{\text{neg}} \times P_{\text{neg}}} \times \frac{Surf_{\text{ref}}}{Surface} \times (1 + I_{\text{DROM}} \times 0,67) + (1 - Part_USE_variable) \times (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées_{\text{étalon}}) + 0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{\text{étalon}}) / Nb_h_ouvrées_{\text{étalon}}]$ Sinon : USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (1 + I_{\text{DROM}} \times 0,67) + (1 - Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{\text{étalon}}) / Nb_h_ouvrées_{\text{étalon}}] + 0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{\text{étalon}}) / Nb_h_ouvrées_{\text{étalon}}]	Mètres linéaires meubles froid positif étalon (ml) Ref_pos Mètres linéaires meubles froid négatif étalon (ml) Ref_neg Puissance meuble froid positif (W/ml) P_pos Puissance meuble froid négatif (W/ml) P_neg Surface de référence (m ²) Surf_ref

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

I_{DROM} vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : "GSA - Petit supermarché - Zone de vente - Produits de grande consommation : épicerie, boissons, produit d'entretien de la personne et de la maison" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					

Composante USE	USE étalon = 51 kWh/m ² /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques		Pas de modulation surfacique
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}	

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Petit supermarché - Zone de vente - Textile, bazar, maison et bricolage" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					

Composante USE	USE étalon = 45 kWh/m ² /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques		Pas de modulation surfacique
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}	

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Petit supermarché - Zone de vente - Electroménager et média" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques															
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte			
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89			
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61						
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37				
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51				
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56								
Composante USE	USE étalon = 45 kWh/m ² /an															
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon															
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_étalon				5 616				
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique															
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées_étalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_étalon) / Nb_h_ouvrées_étalon															

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_étalon)/Nb_h_ouvrées_étalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Petit supermarché - Accueil et zone de caisses" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques															
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte			
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89			
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61						
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37				
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51				
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56								
Composante USE	USE étalon = 213 kWh/m ² /an															
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon															
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_étalon				5 616				
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de Plancher par caisse (m ² /caisse) SDP_par_Caisse															
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées_étalon) x [Part_USE_variable x (SDP_par_Caisse_étalon / SDP_par_Caisse) + (1-Part USE variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_étalon) / Nb_h_ouvrées_étalon															

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_étalon)/Nb_h_ouvrées_étalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Petit supermarché - Réserve et Drive - Froid négatif" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante USE	Zones Climatiques															
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte			
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89			
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61						
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37				
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51				
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56								
Composante USE	USE étalon = 843 kWh/m ² /an															
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon															
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						8 760	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_étalon				8 760				
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique															
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (1 + I _{DROM} x 0,25) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées_étalon)															

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité ; l'amplitude horaire étalon de 8760 h ouvrées par an, correspond à un fonctionnement continu.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

I_{DROM} vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : "GSA - Petit supermarché - Réserve et Drive - Froid positif" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante USE	Zones Climatiques															
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte			
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89			
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61						
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37				
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51				
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56								
Composante USE	USE étalon = 403 kWh/m ² /an															
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon															
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						8 760	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_étalon				8 760				
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique															
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (1 + I _{DROM} x 0,25) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées_étalon)															

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité ; l'amplitude horaire étalon de 8760 h ouvrées par an, correspond à un fonctionnement continu.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

I_{DROM} vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : "GSA - Petit supermarché - Réserve et Drive - Température ambiante" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52					
Composante USE	USE étalon = 37 kWh/m ² /an											Part_USE_variable = 0,75	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon											Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées					5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_{étalon}					5 616	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surface de réserve / surface de vente (%) Surf_réservé					25	Ratio surface de réserve / surface de vente étalon (%) Surf_réservé_{étalon}					25	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées_{étalon}) x [Part_USE_variable x (Surf_réservé_{étalon} / Surf_réservé) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 4368 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 14 h d'amplitude quotidienne.

La valeur de **Surf_réservé** varie entre 1 et 100.

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - **Nb_h_ouvrées_{étalon}**)/**Nb_h_ouvrées_{étalon}** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Petit supermarché - Zone technique de compactage des déchets" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante USE	Zones Climatiques											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon											Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées											5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique											
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées_{étalon})											

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie : "GSA - Petit supermarché - Valeur par défaut" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m ² /an	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte					
Altitude < 400 m Référence 100 m	56	64	71	53	59	75	96	94	63	71	73	39	74					
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	54	61	64		55	64	80	74	40	50								
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		63	62			60	70	63				31						
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		73	69			63	68	60				43						
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			74			68	70	59										
Composante USE	USE étalon = 127 kWh/m ² /an																	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon																	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées					5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_{étalon}					5 616						
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique																	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées_{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}																	

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - **Nb_h_ouvrées_{étalon}**)/**Nb_h_ouvrées_{étalon}** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon